



ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

Lundi 28 septembre 2020, à 19 h,
à la Salle communautaire de Notre-Dame-du-Laus située au 64, rue Principale

Ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 12 juin 2019
6. Présentation et dépôt du rapport financier au 31 mars 2020
7. Présentation et dépôt des états financiers intérimaires au 31 juillet 2020
8. Rappel du choix de l'auditeur pour 2020-2021
9. Présentation et dépôt du rapport annuel d'activités 2019-2020
10. Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021
11. Présentation des activités et des projets 2020-2021
12. Élection des administrateurs
 - 12.1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
 - 12.2. Élection
 - 12.3. Présentation des administrateurs élus
 - 12.4. Ratification de la nomination des représentants municipaux
13. Varia et période de questions
14. Levée de l'assemblée

Viennent en élection les postes d'administrateurs des collèges électoraux ayant un numéro pair (notez que les représentants municipaux sont nommés et non élus) :

- | | |
|-----|---|
| 2- | Éducation, culture et santé |
| 4- | Association de riverains |
| 12- | Forêt et mines |
| 14- | Développement économique |
| 16- | Producteur hydroélectrique et industrie |

En plus des postes suivants :

- | | |
|-----|------------------------|
| 15- | Commerce et entreprise |
| 17- | Communauté autochtone |